

# Nouvelle ligne de tram à Caen : un projet en vase clos ? "Un mauvais procès" pour Joël Bruneau

Le 9 mars 2021, le président de Caen la mer, Joël Bruneau présentait le projet d'une future ligne de tramway à Caen (Calvados). Certains élus le trouve trop technocratique.



Des élus reprochent au président de Caen la mer de ne pas les avoir consultés avant de présenter le projet du futur tram de Caen. (©Illustration/Liberté le Bonhomme libre)

Par **Margaux Rousset**

Publié le 19 Mar 21 à 9:01

Le sujet de la **nouvelle ligne de tramway** sur un axe Est-Ouest à **Caen (Calvados)** s'est invité en conseil communautaire jeudi 18 mars 2021. Après l'annonce du projet à la presse, le 9 mars, certains élus sont montés au créneau, tant sur la forme que sur le fond du projet.

Ce vaste dossier dont le coût est évalué entre 150 et 200 millions d'euros, qui devrait voir le jour à l'horizon 2030, a été présenté en conférence des maires le 9 mars également, quelques heures avant sa présentation à la presse et donc à la population.

À lire aussi

[Une nouvelle ligne de tramway en projet pour desservir l'Ouest de Caen](#)

Des reproches sur la forme

Dans les colonnes de Liberté Actu.fr, Lionel Marie, maire de Blainville-sur-Orne et membre du groupe Caen la mer citoyenne, expliquait : « C'est inacceptable comme manière de travailler. Je suis un nouvel élu et je découvre une façon de faire que je ne vais pas laisser perdurer. Nous sommes aussi légitimes que Joël Bruneau (maire de Caen et président de l'agglo). Joël Bruneau doit apprendre à travailler collectivement. »

À lire aussi

Une nouvelle ligne de tram en projet à Caen : « sur la forme, c'est inacceptable »

## « Un projet trop technocratique »

En début de séance du conseil communautaire, Lionel Marie a pris la parole pour réitérer ses propos expliquant que le projet présenté « est trop technocratique, que l'avis des maires a été ignoré et qu'une partie de Caen la mer a été ignorée ».

Les citoyens n'ont pas été consultés. Il s'agit d'un simulacre de démocratie avec une réflexion en vase clos.

**Lionel Marie**

Maire de Blainville-sur-Orne

Sur le fond, le maire déplore que rien n'ait été pensé pour Blainville et plus généralement pour les transports vers la côte. Il évoque notamment l'idée d'une navette fluviale entre Ouistreham et le bassin Saint-Pierre ou encore un tram jusqu'à la mer.

### « L'avis de gens compétents »

Face à ses remarques, Joël Bruneau, le président de Caen la mer, explique que d'autres réunions sur ce projet auront lieu. Sur l'aspect « technocratique », il ajoute ironiquement :

Aujourd'hui tout le monde a des compétences sur tout. Je ne suis pas un expert en transport en commun alors je demande l'avis de gens compétents dans ce domaine. La grandeur d'un élu n'est pas de dire "y a qu'à, faut qu'on".

**Joël Bruneau**

Président de Caen la mer

Sur les communes oubliées par le futur projet du tram, Joël Bruneau justifie : « La concentration en ville permet de mettre en place des services économiquement viables. »

Quels sont les arguments pour installer une ligne de tram à un endroit et pas à un autre ?

Lors de la présentation du projet, Nicolas Joyau, en charge des mobilités à Caen la mer expliquait la méthode pour évaluer si l'installation d'une ligne de tramway pouvait fonctionner économiquement ou pas. Il évoquait le ratio "population-emplois-établissements scolaire". "Sur le tram déjà existant nous sommes entre 10 000 et 16 000 de densité de population",

expliquait-il. Ce ratio élevé permet d'évaluer le nombre de passagers potentiels et donc l'utilité d'un tramway à ces endroits-là.

« Si pour aller jusqu'à la mer en tramway, on traverse des kilomètres de champs, ça ne fonctionnera pas. Nous nous appuyons sur l'argumentation de techniciens. La vision technocratique est un mauvais procès », conclut Joël Bruneau.